



AVIS IMPORTANT

DISTRIBUTION AUX ROSÉENNES ET ROSÉENS DE MASQUES GRATUITS

LE SAMEDI 16 MAI 2020
DE 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H

Chères Roséennes et Chers Roséens,

Afin de garantir la protection de notre population contre le risque de contamination du COVID-19, j'ai pris la décision, avec l'équipe municipale de commander des masques « alternatifs », lavables et réutilisables, répondant aux recommandations de la norme définie par l'Association Française de Normalisation, AFNOR. Il ne s'agit pas de masques chirurgicaux ni de masques de protection respiratoire individuelle FFP2 réservés aux professionnels.

Chacun et chacune d'entre vous en sera doté **GRATUITEMENT**. Il vous sera remis dans le même temps les masques livrés par la Région Hauts de France.

Pour plus de fluidité et de facilité, nous avons divisé la commune en 3 secteurs (voir les rues au verso de ce document) :

- **Secteur 1 : Salle des Fêtes**
- **Secteur 2 : Salle Serge Van Soest**
- **Secteur 3 : Salle des Sports**

Cette dotation complète l'observation stricte des gestes barrières et de distanciation sociale à respecter absolument, et ce même après le déconfinement.

Comment obtenir le masque ?

Pour récupérer votre masque ainsi que celui des personnes qui vivent dans votre foyer, vous devrez vous rendre dans les points de distribution selon votre adresse **le Samedi 16 Mai 2020 de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H**. L'accès sera limité à une personne maximum par foyer.

Les masques seront distribués à partir de l'âge de 10 ans.

Munissez-vous :

- Un justificatif de domicile (factures eau, GRDF, quittance de loyer, impôt, etc... par contre celle du téléphone portable ne sera pas acceptée) ;
- Pièce d'identité
- Un justificatif permettant de connaître le nombre de personnes composant votre foyer (livret de famille, avis d'imposition, attestation CAF, etc...)
- Si vous retirez le masque à la place de l'ayant droit (un parent âgé ou non-mobilité par exemple) munissez-vous en plus des documents cités ci-dessus et de la pièce d'identité du demandeur.

Vous ne pouvez pas vous déplacer (personnes vulnérables, handicapées...)
Téléphonez au 03.27.62.15.01. Une solution adaptée à votre difficulté sera envisagée avec vous

Ensemble, continuons à respecter les consignes sanitaires afin de contribuer à limiter la propagation du Coronavirus.

Votre santé reste notre priorité. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Josiane SULECK



COUPON – REPONSE À RAMENER LE JOUR DE LA DISTRIBUTION OBLIGATOIRE

NOM:.....PRENOM :.....
ADRESSE :.....
NOMBRE DE PERSONNES AU DOMICILE :.....

SECTEUR 1 : SALLE DES FETES

Places : de l'Abreuvoir, de la Libération

Rues : de la Berlandière, du Bois, Clémenceau, de l'Eglise, Jules Cuisset, Jules Huart, de la Grimpette, de la Mairie, de la République, du Transvaal, du Caillou

Impasse des Evaux

Résidences : les Charmes, Caucheteur, Clos des Bouquets d'Or, Les Prés du Cerf, Cité des Chênes, Guernica et Valmy, Salvador Allende, des Tilleuls

SECTEUR 2 : SALLE SERGE VAN SOEST

Rues : d'Assevent, Jean Jaurès, des Bons Pères, Ensemble Henri Barbusse

Impasses : des Bons Pères, des Bouleaux

Cités des Bons Pères, de la Narbonnière, des Roses, Le Verger, Le Bocage, Avenue Léon Liémans, Hameau des Saules

Résidence La Sablonnière

SECTEUR 3 : SALLE DES SPORTS

Avenue de Ferrière

Rues : Pasteur, du Grand Fort, du Chemin Vert, du Glacis, Sainte Aldegonde, du Sentier, Chemin des Chardonnerets, d'Hautmont, de l'Alouette, de l'Arsenal

Cité des Œillets

Faubourgs : Saint-Lazare, Sainte Aldegonde

Impasse de la Bellevue, Allée des Marronniers

Résidences : du Bois Jolis, du Chemin Vert, des Marronniers

Résidences : Bois de Falize, le Vallon, Jean Moulin, Yvonne Abbas, Moulin à Vent, Pierre et Marie Curie

Impasses : de la Briqueterie, de la Cense d'En Haut, Falize, du Phénix, Willame

Rues : de Maubeuge, de Maubeuge Prolongée, Pierre Curie, de la Vaqueresse, des Viviers